

ISSN 1246-3442

**Recueil des actes
administratifs**

**Renouvellement du
Conseil départemental
Réunion du 02 avril 2015**

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU 02 AVRIL
2015

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE DROIT DU 2 AVRIL 2015

En application des articles L.3122-1, L.3122-4 et L.3122-5 du code départemental des collectivités territoriales, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'est réuni le jeudi 2 avril 2015 afin de procéder à :

- L'élection du président du Conseil départemental (rapport 8002)
- La détermination de la composition de la commission permanente (rapport 8003)
- L'élection des membres de la commission permanente (rapport 8004)

La séance est ouverte à 10 h 15 sous la présidence de M. Pierre COSTES, doyen d'âge du Conseil départemental, assisté de Mme Clémence BRANDOLIN-ROBERT, secrétaire de séance en sa qualité de benjamine de l'assemblée, et de Mme Cécile Inserra, directrice générale des services par intérim.

Après un discours introductif du président de séance, Mme BRANDOLIN-ROBERT procède à l'appel nominatif des conseillers départementaux (Cf liste d'émargement jointe en annexe).

Le président de séance constate que le quorum du deux tiers des membres du Conseil départemental présents (28) est atteint et que la réunion peut valablement se tenir. Il donne ensuite lecture des résultats des scrutins du 29 mars 2015.

I - ORDRE DU JOUR REGLEMENTAIRE

A / ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (rapport n° 8001) :

Le président de séance rappelle la procédure d'élection du président du Conseil départemental, prévue à l'article L.3122-1 du CGCT, à savoir élection au scrutin secret uninominal à la majorité absolue des membres du Conseil départemental (22 voix) aux 2 premiers tours, et à la majorité relative (plus grand nombre de voix) au 3^{ème} tour.

Il invite les conseillers départementaux titulaires d'une délégation de vote à la remettre au secrétaire de séance. Mme BRICARD a donné pouvoir à M. DELBREL.

M. Pierre COSTES constate que l'urne est vide et que les 2 clefs de l'urne ont été remises par Mme Inserra respectivement à lui-même, président de séance, et à la secrétaire de séance.

Le président de séance ouvre le 1^{er} tour de scrutin pour l'élection du président du Conseil départemental.

* **Appel à candidatures** : Le président de séance invite les candidats à la fonction de Président à se faire connaître, directement ou par l'intermédiaire d'un ou plusieurs conseillers départementaux.

M. BILIRIT présente la candidature de M. CAMANI au nom des élus de la majorité départementale.

Il n'y a aucune autre candidature.

* **Désignation de scrutateurs** : Le président de séance demande à chaque tendance politique de désigner un scrutateur pour veiller au dépouillement. Sont désignés M. Daniel BORIE pour la majorité départementale ainsi que M. Jean-Pierre MOGA et M. Christian DELBREL.

* **Présentation des modalités pratiques du scrutin** : Le président de séance précise que des bulletins et des enveloppes ont été mis en place sur la table à côté de l'isoloir.

* **Opération de vote** : Le secrétaire de séance appelle nominativement et par ordre alphabétique chaque conseiller départemental qui, après passage à l'isoloir, dépose son bulletin dans l'urne.

Le président de séance déclare clos le 1^{er} tour de scrutin et invite les scrutateurs à le rejoindre à la table de dépouillement.

* **Dépouillement** : Le président et la secrétaire procèdent au dépouillement sous contrôle des scrutateurs et comptabilisent à haute voix les bulletins de vote.

* **Proclamation des résultats** :

Le président de séance déclare (Cf tableau de dépouillement officiel joint en annexe) :

- nombre d'inscrits :	42
- nombre de votants :	42
- nombre des abstentions :	0
- nombre de bulletins blancs :	16
- le nombre de bulletins nuls :	0
- les suffrages exprimés (votants – blancs, nuls et abstentions) :	26
➤ :	M. Camani : 26 voix.

La majorité absolue des membres du Conseil départemental étant de 22 voix, M. COSTES déclare M. Pierre CAMANI élu président du Conseil départemental.

M. COSTES invite M. CAMANI à prendre la présidence de l'assemblée.

B / DETERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE (rapport 8002) :

Après avoir rappelé les dispositions des articles L.3122-4 et L.3122-5 du CGCT, le président du Conseil départemental propose à l'assemblée de fixer à 42 élus la composition de la commission permanente soit, outre le Président du Conseil départemental, membre de droit, 12 vice-présidents et 29 membres.

Il soumet cette proposition au vote de l'assemblée au scrutin à main levée.

La proposition de composition de la commission permanente est adoptée par 28 voix pour et 14 abstentions.

Le président constate l'heure à haute voix : 10 h 48.

C / ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE ET DES VICE-PRESIDENTS (rapport 8003) :

Le président rappelle que les candidatures aux différents postes de la commission permanente doivent être déposées auprès du Président dans l'heure qui suit la décision du Conseil départemental relative à la composition de la commission permanente, soit à 11 h 48 au plus tard.

Il prononce ensuite un discours au Conseil départemental. M. MERLY prend la parole en précisant qu'il est remplacé dans le rôle de chef de file du groupe d'opposition qui va être constitué par M. Guillaume LEPERS qui prononce ensuite un discours. M. DELBREL fait à son tour une intervention en y associant Mme BRICARD, absente. Enfin, M. BILIRIT intervient au nom des élus de la majorité.

M. le Président conclut par un bilan de l'ancienne mandature et propose une rapide suspension de séance pour procéder à la traditionnelle photo de la nouvelle assemblée en attendant la fin du délai obligatoire pour la constitution de la commission permanente.

La séance est suspendue à 11 h 31.

La séance est reprise à 11 h 51 après constatation du quorum du deux tiers des membres du Conseil départemental présents (28). Le président constate qu'une seule liste a été déposée à 11 h 06 pour l'ensemble des sièges à pourvoir à la commission permanente. Conformément aux dispositions de l'article L. 3122-5 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste.

La liste des membres de la commission permanente, telle que détaillée ci-dessous, est distribuée aux conseillers départementaux :

Président de droit : Président du Conseil départemental : M. Pierre CAMANI

Vice-présidents :

- * 1^{er} vice-président : M. Patrick CASSANY
- * 2^{ème} vice-président : Mme Marie-France SALLES
- * 3^{ème} vice-président : M. Jacques BILIRIT
- * 4^{ème} vice-président : Mme Sophie BORDERIE
- * 5^{ème} vice-président : M. Raymond GIRARDI
- * 6^{ème} vice-président : Mme Catherine JOFFROY
- * 7^{ème} vice-président : M. Christian DEZALOS
- * 8^{ème} vice-président : Mme Sophie GARGOWITSCH
- * 9^{ème} vice-président : M. Daniel BORIE
- * 10^{ème} vice-président : Mme Laurence LAMY
- * 11^{ème} vice-président : M. Nicolas LACOMBE
- * 12^{ème} vice-président : Mme Christine GONZATO-ROQUES

Membres :

- * 1^{er} membre : M. Bernard BARRAL
- * 2^{ème} membre : Mme Danièle DHELIAS
- * 3^{ème} membre : M. Marcel CALMETTE
- * 4^{ème} membre : Mme Caroline HAURE-TROCHON
- * 5^{ème} membre : M. Pierre COSTES
- * 6^{ème} membre : Mme Hélène LAULAN
- * 7^{ème} membre : M. Jean DREUIL
- * 8^{ème} membre : Mme Françoise LAURENT
- * 9^{ème} membre : M. Joël HOCQUELET
- * 10^{ème} membre : Mme Emilie MAILLOU
- * 11^{ème} membre : M. Michel MASSET
- * 12^{ème} membre : Mme Marylène PAILLARES
- * 13^{ème} membre : M. Christian DELBREL
- * 14^{ème} membre : Mme Valérie TONIN
- * 15^{ème} membre : M. Christophe BOCQUET

- * 16^{ème} membre : Mme Nathalie BRICARD
- * 17^{ème} membre : M. Pierre CHOLLET
- * 18^{ème} membre : Mme Marie-Serge BETEILLE
- * 19^{ème} membre : M. Rémi CONSTANS
- * 20^{ème} membre : Mme Christine BONFANTI-DOSSAT
- * 21^{ème} membre : M. Guillaume LEPERS
- * 22^{ème} membre : Mme Clémence BRANDOLIN-ROBERT
- * 23^{ème} membre : M. Alain MERLY
- * 24^{ème} membre : Mme Laurence DUCOS
- * 25^{ème} membre : M. Jean-Pierre MOGA
- * 26^{ème} membre : Mme Baya KHERKHACH
- * 27^{ème} membre : M. Pierre-Jean PUDAL
- * 28^{ème} membre : Mme Italina LALAUURIE
- * 29^{ème} membre : Mme Patricia SUPPI

M. le président demande à M. Patrick CASSANY, 1^{er} vice-président, de le rejoindre à la tribune où il prend place à sa droite.

M. le président donne lecture de la charte de l'élu local en application de l'article L.1111-1-1 du CGCT (document annexé).

II- ORDRE DU JOUR FACULTATIF

Ainsi que le permet l'article L.3121-22 du CGCT, après l'élection de sa commission permanente, le conseil départemental peut :

- former ses commissions,
- procéder à la désignation de ses membres ou de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs,
- déléguer l'exercice d'une partie de ses attributions à la commission permanente conformément aux dispositions de l'article L.3211-2,
- déléguer à son président l'exercice de certaines de ses attributions.

Conformément aux dispositions de l'article L.3121-22 du CGCT, une suspension de droit est proposée à 12 H.

Reprise de la séance à 12 h 20.

Ainsi que l'autorise l'article L.3121-15 du CGCT, le président propose à l'assemblée de décider à l'unanimité de renoncer au scrutin secret aux nominations et de procéder à toutes les représentations par vote à main levée. Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

1/ Formation des commissions internes du Conseil départemental (rapport 8005) :

Le président propose de fixer à 9 les commissions spécialisées et d'en maintenir leur dénomination précédente, ainsi que de fixer à 6 le nombre d'élus les composant.

La proposition de composition de ces commissions est annexée au rapport n° 8005, adopté à l'unanimité.

Le président précise que les commissions se réunissent l'après-midi pour procéder à la désignation de leur président et vice-président(s).

2/ Désignation des représentants du Département au sein des organismes extérieurs (rapport 8006)

M. le président soumet à l'assemblée les désignations au sein des organismes extérieurs dans lesquels le Département est représenté, telles qu'elles sont détaillées dans l'annexe du rapport n° 8006.

Une modification est apportée à la proposition de représentation du Département au comité syndical du syndicat mixte du M.I.N. d'Agen/Boé, M. CHOLLET devenant titulaire en lieu et place de Mme SALLES qui prend sa place de suppléant.

Ainsi modifié, le rapport n°8006 est adopté à l'unanimité par la majorité départementale.

3 Election des représentants du Département au conseil d'administration du SDIS (rapport 8007)

A l'unanimité, sont élus au scrutin de liste à un tour à la proportionnelle à la plus forte moyenne, en application des articles L.1424-24 et suivants du CGCT, les 15 membres titulaires et 15 membres suppléants suivants :

Titulaires

- M. MASSET
- M. CALMETTE
- Mme LAULAN
- Mme SALLES
- M. BORIE
- Mme LAURENT
- M. BILIRIT
- M. COSTES
- M. GIRARDI
- M. DEZALOS
- Mme BORDERIE
- Mme JOFFROY
- M. BOCQUET
- M. MOGA
- Mme BETEILLE

Suppléants

- M. LACOMBE
- M. BARRAL
- M. HOCQUELET
- M. DREUIL
- M. CASSANY
- Mme GONZATO-ROQUES
- Mme MAILLOU
- Mme TONIN
- Mme GARGOWITSCH
- Mme DHELIAS
- Mme HAURE-TROCHON
- Mme LAMY
- Mme LALAURIE
- M. CHOLLET
- M. CONSTANS

4/ Désignation des représentants du Département à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) (rapport 8008)

A l'unanimité, sont élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, en application de l'article R.5211-43 du CGCT, les 4 conseillers départementaux suivants :

- M. BARRAL
- M. MASSET
- M. BILIRIT
- M. MOGA

Les candidats suivants de liste, en application de l'article R.5211-23 II, sont :

- Mme TONIN (1^{er} suivant de liste)
- Mme BORDERIE (2^{ème} suivant de liste)
- M. DELBREL (3^{ème} suivant de liste)
- M. LEPERS (4^{ème} suivant de liste)

5/ Election des représentants du Département à la commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage (rapport 8009)

Conformément aux dispositions du décret 93-423 (article 2), sont élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne les deux conseillers départementaux suivants :

- M. BARRAL
- M. LACOMBE

6/ Délégation de compétences à la commission permanente en application des articles L.3211-2 du CGCT (rapport 9002)

Le rapport n° 9002 est adopté à l'unanimité.

7/ Délégation de pouvoirs au président en application des articles L.3211-2, L.3221-10-1, L.3221-11, L.3221-12 et L.3221-12-1 du CGCT (rapport 9003)

Le rapport n° 9003 est adopté à l'unanimité.

8/ Délégation du Conseil départemental au président en matière de gestion de la dette et de gestion de la trésorerie (rapport 9004)

Le rapport n° 9004 est adopté à l'unanimité.

9/ Constitution de la commission d'appel d'offres, du jury de concours, de la commission de délégation de service public et de la commission de contrat de partenariat (rapport 9005)

A l'unanimité, sont désignés à la représentation proportionnelle au plus fort reste dans les conditions de l'article 22 du Code des marchés Publics, les conseillers départementaux suivants :

Membres titulaires

- Mme LAURENT
- M. BARRAL
- Mme TONIN
- M. BOCQUET
- Mme BONFANTI-DOSSAT

Membres suppléants

- M. MASSET
- Mme LAMY
- M. DEZALOS
- M. CONSTANS
- M. MOGA

9/ Constitution de la commission consultative des services publics locaux (rapport 9006)

A l'unanimité, sont désignés à la représentation proportionnelle dans les conditions de l'article L.1413-1 du CGCT, les conseillers départementaux suivants :

Membres titulaires :

- M. le président du Conseil départemental
- Mme LAULAN
- Mme LAMY
- Mme SALLES
- Mme SUPPI
- M. MOGA

Membres suppléants :

- M. BORIE
- Mme LAURENT
- M. DREUIL
- Mme BETEILLE
- M. MERLY

ainsi que les 3 représentants d'association suivants :

- M. Bruno TARREAU, délégué général de la Fédération des Œuvres Laiques de Lot-et-Garonne (FOL 47) ou son représentant.
- Mme Marie-Christine LAVERGNE DE SERVAL, présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales de Lot-et-Garonne (UDAF 47) ou son représentant.
- Mme Annie RICHE, présidente de la Fédération Départementale des Familles Rurales de Lot-et-Garonne ou son représentant.

La séance est levée à 12 h 40.

Fait à Agen, le 2 avril 2015

Le président de séance,
Doyen d'âge,

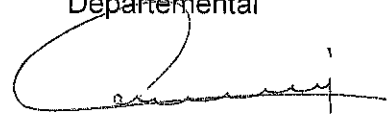
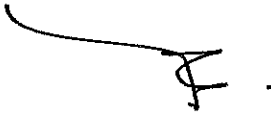
Pierre COSTES

Le secrétaire de séance,

Clémence BRANDOLIN-ROBERT

Le président du Conseil
Départemental


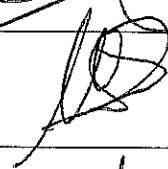

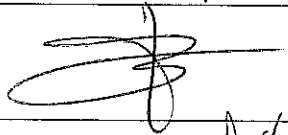
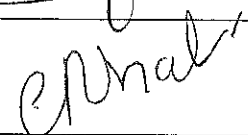

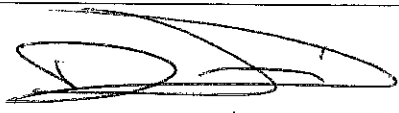
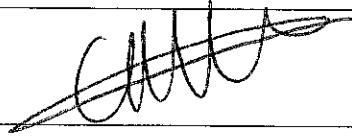

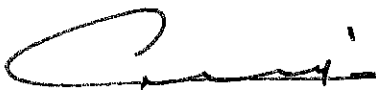
Pierre CAMANI


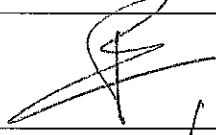
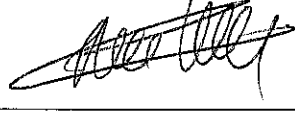

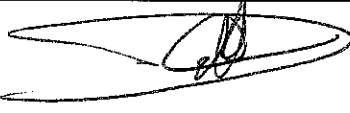

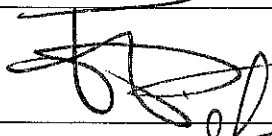
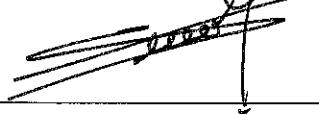
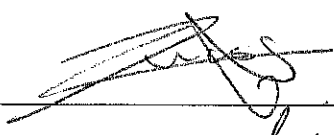
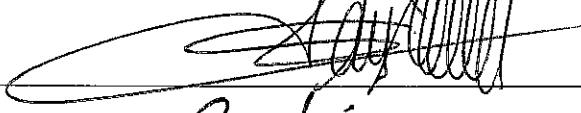
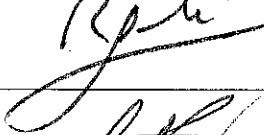
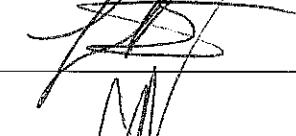
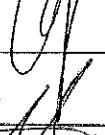
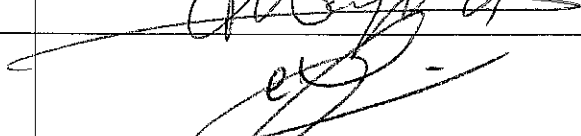
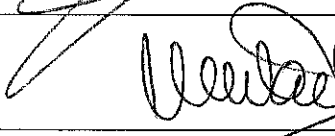




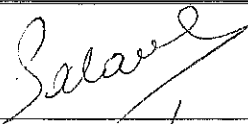
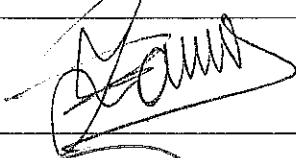

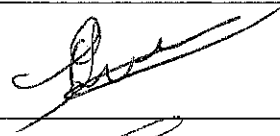
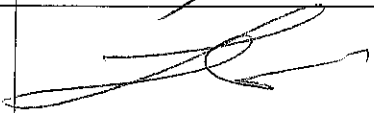

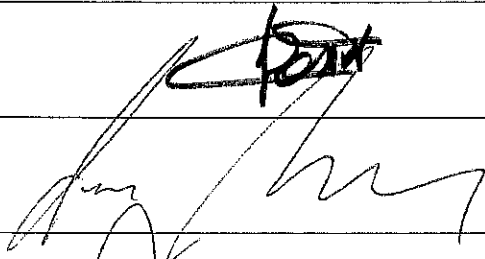
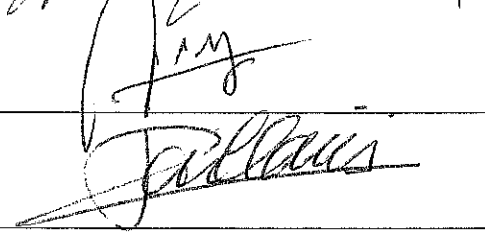
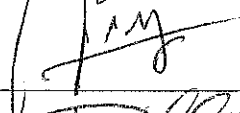
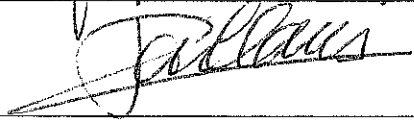
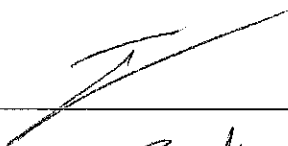

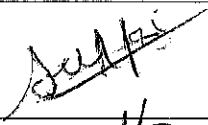
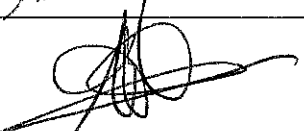
DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE
 Direction des Affaires Générales et de la Logistique
 Service Assemblée

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
 REUNION DE DROIT DU 2 AVRIL 2015

FEUILLE D'EMARGEMENT

CONSEILLER DEPARTEMENTAL	SIGNATURE
BARRAL Bernard	
BETEILLE Marie-Serge	
BILIRIT Jacques	
BOCQUET Christophe	
BONFANTI-DOSSAT Christine	
BORDERIE Sophie	
BORIE Daniel	
BRANDOLIN-ROBERT Clémence	
BRICARD Nathalie	=> absente => pouvoir DELBREL.
CALMETTE Marcel	
CAMANI Pierre	

CASSANY Patrick	
CHOLLET Pierre	
CONSTANS Rémi	
COSTES Pierre	
DELBREL Christian	
DÉZALOS Christian	
DHELIAS Danièle	
DREUIL Jean	
DUCOS Laurence	
GARGOWITSCH Sophie	
GIRARDI Raymond	
GONZATO-ROQUES Christine	
HAURE-TROCHON Caroline	
HOCQUELET Joël	
JOFFROY Catherine	
KHERKHACH Baya	
LACOMBE Nicolas	

LALAURIE Italina	
LAMY Laurence	
LAULAN H��l��ne	
LAURENT Fran��oise	
LEPERS Guillaume	
MAILLOU Emilie	
MASSET Michel	
MERLY Alain	
MOGA Jean-Pierre	
PAILLAR��S M��ryl��ne	
PUDAL Pierre-Jean	
SALLES Marie-France	
SUPPI Patricia	
TONIN Val��rie	

CHARTRE DE
L'ELU LOCAL

Charte de l'élu local

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

« 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

« 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

« 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

« 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Source : Art. L. 1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales, introduit par l'article 2 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat : « Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local ».

**REUNION DU CONSEIL GENERAL
DU 2 AVRIL 2015 (RÉUNION DE DROIT)
SEANCE DU 2 AVRIL 2015**

SOMMAIRE

**VIII - COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES
HUMAINES**

	pages
8002 Election du Président du Conseil départemental	1
8003 Détermination de la composition de la commission permanente	2
8004 Election des membres de la commission permanente et des vice-présidents	3
8005 Formation des commissions du Conseil départemental.....	6
8006 Désignation des représentants du Département au sein des organismes extérieurs	8
8007 Election des représentants du Département au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne (SDIS 47).....	63
8008 Election des représentants du Département à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI)	64
8009 Election des représentants du Département à la commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage.....	65

IX - COMMISSION FINANCE, PATRIMOINE ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

9002	Délégations de compétence à la commission permanente en application de l'article L. 3211-2 du coge général des collectivités territoriales	66
9003	Délégation de pouvoirs au président du conseil départemental en application des articles L. 3211-2, L. 3221-10-1, L.3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-12-1 du code général des collectivités territoriales	67
9004	Délégations du Conseil Départemental au Président en matière de gestion de la dette et de gestion de la trésorerie.....	69
9005	Constitution de la commission d'appel d'offres, du jury de concours, de la commission de délégation de service public et de la commission de contrat de partenariat.....	72
9006	Constitution de la commission consultative des services publics locaux	73

**COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES
HUMAINES**

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8002

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DECIDE :

- de prendre acte de l'élection de M. Pierre CAMANI à la présidence du Conseil départemental de Lot-et-Garonne pour une durée de 6 ans, dans les conditions de l'article L. 3122-1 du CGCT.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8003

DETERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

DECIDE :

- de fixer comme suit la composition de la commission permanente :

- * le président du conseil départemental (membre de droit),
- * 12 vice-présidents,
- * 29 membres.

Soit un total de 42 membres.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8004

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE ET DES VICE-PRESIDENTS

DECIDE :

- de prendre acte de l'élection des membres de la commission permanente en application des dispositions de l'article L. 3122-5 du CGCT, conformément à la liste jointe en annexe.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Réunion de droit du 2 avril 2015

COMPOSITION	QUALITE	NOMS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX
1) Président de droit	Président du Conseil départemental	M. CAMANI Pierre
2) Vice-présidents	1^{er} Vice-président	M. CASSANY Patrick
	2^{ème} Vice-président	Mme SALLES Marie-France
	3^{ème} Vice-président	M. BILIRIT Jacques
	4^{ème} Vice-président	Mme BORDERIE Sophie
	5^{ème} Vice-président	M. GIRARDI Raymond
	6^{ème} Vice-président	Mme JOFFROY Catherine
	7^{ème} Vice-président	M. DEZALOS Christian
	8^{ème} Vice-président	Mme GARGOWITSCH Sophie
	9^{ème} Vice-président	M. BORIE Daniel
	10^{ème} Vice-président	Mme LAMY Laurence
	11^{ème} Vice-président	M. LACOMBE Nicolas
	12^{ème} Vice-président	Mme GONZATO-ROQUES Christine
3) Membres	1^{er} Membre	M. BARRAL Bernard
	2^{ème} Membre	Mme DHELIAS Danièle
	3^{ème} Membre	M. CALMETTE Marcel
	4^{ème} Membre	Mme HAURE-TROCHON Caroline
	5^{ème} Membre	M. COSTES Pierre
	6^{ème} Membre	Mme LAULAN Hélène
	7^{ème} Membre	M. DREUIL Jean
	8^{ème} Membre	Mme LAURENT Françoise
	9^{ème} Membre	M. HOCQUELET Joël
	10^{ème} Membre	Mme MAILLOU Emilie
	11^{ème} Membre	M. MASSET Michel
	12^{ème} Membre	Mme PAILLARES Marylène
	13^{ème} Membre	M. DELBREL Christian

14^{ème} Membre	Mme TONIN Valérie
15^{ème} Membre	M. BOCQUET Christophe
16^{ème} Membre	Mme BRICARD Nathalie
17^{ème} Membre	M. CHOLLET Pierre
18^{ème} Membre	Mme BETEILLE Marie-Serge
19^{ème} Membre	M. CONSTANS Rémi
20^{ème} Membre	Mme BONFANTI-DOSSAT Christine
21^{ème} Membre	M. LEPERS Guillaume
22^{ème} Membre	Mme BRANDOLIN-ROBERT Clémence
23^{ème} Membre	M. MERLY Alain
24^{ème} Membre	Mme DUCOS Laurence
25^{ème} Membre	M. MOGA Jean-Pierre
26^{ème} membre	Mme KHERKHACH Baya
27^{ème} Membre	M. PUDAL Pierre-Jean
28^{ème} Membre	Mme LALAUrie Italina
29^{ème} Membre	Mme SUPPI Patricia

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8005

FORMATION DES COMMISSIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DECIDE :

- à l'unanimité, de procéder par vote à main levée à la formation des commissions du Conseil départemental et à la désignation de leurs membres.
- de fixer à neuf le nombre des commissions du Conseil départemental et à six le nombre de membres les composant.
- d'arrêter la dénomination des commissions et d'en fixer la composition comme indiqué dans le tableau joint en annexe.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

COMPOSITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE

	Action sociale, insertion et habitat	Aménagement du territoire, infrastructures et transport	Développement économique, tourisme, politiques contractuelles	Développement durable	Education et transports scolaires	Culture, sport, jeunesse et vie associative	Agriculture, forêt et environnement	Administration générale et ressources humaines	Finance, patrimoine et évaluation des politiques publiques
MEMBRES	Sophie BORDERIE Christine GONZATO ROQUES Caroline HAURE-TROCHON Pierre COSTES Christine BONFANTI-DOSSAT Baya KHERKHACH	Patrick CASSANY Joël HOCQUELET Hélène LAULAN Michel MASSET Clémence BRANDOLIN-ROBERT Jean-Pierre MOGA	Jacques BILIRIT Michel MASSET Marcel CALMETTE Bernard BARRAL Guillaume LEPERS Jean-Pierre MOGA	Sophie GARGOWITSCH Jean DREUIL Laurence LAMY Valérie TONIN Christophe BOCQUET Marie Serge BETEILLE	Nicolas LACOMBE Valérie TONIN Emilie MAILLOU Françoise LAURENT Laurence DUCOS Pierre-Jean PUDAL	Catherine JOFFROY Daniel BORIE Marylène PAILLARES Nathalie BRICARD Rémi CONSTANS Patricia SUPPI	Raymond GIRARDI Marcel CALMETTE Danièle DHELIAS Bernard BARRAL Alain MERLY Christophe BOCQUET	Marie France SALLES Laurence LAMY Emilie MAILLOU Marylène PAILLARES Marie-Serge BETEILLE Christine BONFANTI-DOSSAT	Christian DEZALOS Françoise LAURENT Marie France SALLES Christian DELBREL Pierre CHOLLET Italina LALAURIE

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8006

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT AU SEIN DES ORGANISMES
EXTERIEURS**

DECIDE :

- à l'unanimité, de procéder par vote à main levée à la nomination des représentants du Département au sein des organismes extérieurs (commissions administratives, conseils d'administration, comités et associations diverses ...).

- de désigner, tels que présentés en annexe, les représentants et délégués du Département au sein de ces organismes.

- s'agissant de la représentation du Département au sein du conseil d'administration de la SEM 47, d'autoriser M. MASSET Michel à porter la candidature du Département à la présidence de ladite société et à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée à ce titre, notamment la direction générale.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 9 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RENOUVELLEMENT D'AVRIL 2015

Réunion du 02 avril 2015

**REPRESENTATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,
AU SEIN DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES,
CONSEILS D'ADMINISTRATION, COMITES
ET ASSOCIATIONS DIVERSES**

ACTION SOCIALE, INSERTION ET HABITAT



<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT				
ADIL - Association départementale d'information sur le logement	C.P. du 17.04.2009	M. COSTES Mme SALLES	T S	
Comité régional de l'habitat et de l'hébergement	Décret 2014-1369 du 14.11.2014	Mme SALLES		Président, membre de droit ou son représentant
Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne - Conseil d'administration	Délibération CP du 18.07.2008 Délibération CP du 17.06.2011	M. COSTES Mme LAULAN M. GIRARDI Mmes SALLES M. MOGA M. CONSTANS		Personnes qualifiées : Mme Patricia RICHON Mme Martine PALAZE M. Jean-Pierre ACCARD M. Bernard BESSETTE Mme Yvette BOULE Mme Lucette LOUSTEAU M. Sylvio GUINGAMP Représentante d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées : Béatrice MAGNAN

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
PACT - Habitat et Développement 47	Statuts du PACT (28.06.1998) Délibération CG 08/11/2012	Mme SALLES M. COSTES Mme LAULAN M. LACOMBE M. MERLY Mme BETEILLE M. BOCQUET		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL				
ADAPEI - Conseil d'administration de l'association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés de Lot-et- Garonne	Délibération du 10.02.1986	Mme BORDERIE Mme BRICARD	T S	
ALGEEI - Conseil d'administration de l'association de gestion des établissements de l'enfance inadaptée	Délibération du 22.11.1988	Mme MAILLOU Mme BORDERIE Mme BRICARD		
Association régionale du travail social Aquitaine	Délibération CP du 24.05.2013	Mme MAILLOU		
Association Syllabe		Mme GARGOWITSCH Mme SUPPI		
Cap Emploi		M. COSTES		
CDCPH - Conseil départemental consultatif des personnes handicapées	Art L146.2 et D146.10 du Code de l'action sociale et des familles Arrêté du Préfet (sur proposition du Pdt du CGal) Délibération CP du 18/07/2014	Mme MAILLOU Mme BONFANTI- DOSSAT	T S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Comité consultatif départemental d'action sociale au profit des travailleurs étrangers	Circulaires ministérielles n°6.73 du 27.03.1973 et n°11.73 du 12.06.1973	Mme PAILLARES M. CHOLLET	T S	
Comité d'action et de développement du centre de rééducation de Virazeil	Délibération du 22.02.1993	M. BILIRIT		
Comité de pilotage chargé d'examiner les problèmes rencontrés par les habitants des cités de Bias	Décision du 04.03.1992 du Préfet	M. CASSANY Mme SUPPI	T S	
Comité de pilotage du contrat d'objectifs et de moyens pour l'insertion des jeunes en Aquitaine	Délibération CP du 05.12.2008	M. COSTES Mme BRICARD	T S	
Comité départemental de l'aide médicale urgente de la permanence des soins et des transports sanitaires	Délibération CP du 15.10.2010 Décret du 13.07.2010 Article R.6315-5 du Code de la santé publique	Mme HAURE-TROCHON		
Comité régional pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)		M. CASSANY		
Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)	CP du 23/04/2010	M. COSTES		
Commission de médiation relative au droit au logement opposable (DALO)	Délibération CP du 18.07.2008	Mme SALLES	T	Suppléant issu du service Actions médico sociales de la DDS
Commission départementale de la médaille de la famille française	Décret n°62.47 du 16.01.1962 Arrêté ministériel du 11.03.1963 Arrêté préfectoral du 15.03.1983 Délibération CP du 20.04.2001	Mme LAURENT M. MERLY	T S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Commission départementale pour l'accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées	Loi n°75.354 du 30.06.1975 Arrêté Interministériel du 26.01.1979 Circulaire Interministérielle du 29.01.1979 Délibération du 20.12.1979 Délibération CP du 13.09.2013	Mme MAILLOU M. DREUIL Mme BONFANTI-DOSSAT M. HOCQUELET Mme HAURE-TROCHON Mme KHERKHACH	T T T S S S	
Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS) de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)	Délibération du 13/10/2014	M. HOCQUELET Mme HAURE-TROCHON	T S	
Conférence de territoire de Lot-et-Garonne de l'Agence Régionale de Santé (ARS)	Décret n°2010-347 Délibération CP du 26.11.2010	Mme GONZATO-ROQUES M. BARRAL M. HOCQUELET M. PUDAL	T T S S	
Conseil de famille des pupilles de l'Etat	Art. R224-3 du Code de l'action sociale et de la famille Délibération du 22.10.1998 Délibération CP du 16.09.2011	Mme LAMY Mme BETEILLE		
Conseil de gestion de la structure de gestion de dépistage des cancers de Lot-et-Garonne	Délibération CP du 04.04.2003	Mme HAURE-TROCHON M. CHOLLET	T S	
Conseil de surveillance du centre hospitalier spécialisé en psychiatrie La Candélie	Décret 2010-361 du 08.04.2010 Art. R6143-3-c) du Code de la Santé Publique Délibération du 31.03.2011	Mme BRICARD		1 membre désigné par délibération (+ représentant du Pdt du CGal désigné par arrêté.
Conseil départemental d'accès au droit	Délibération CP du 02.11.2000	M. GIRARDI M. BOCQUET	T S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique	Délibération CP du 14.06.1999	M. BARRAL Mme KHERKHACH	T S	
Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes-Assemblée plénière	Décret n°2006-665 du 07.06.2006	Mme PAILLARES Mme LAMY Mme GONZATO-ROQUES Mme KHERKHACH M. LACOMBE M. DREUIL Mme DHELIAS Mme DUCOS	T T T T S S S S	
Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes-Formation spécialisée lutte contre la drogue	Décret n°2006-665 du 07.06.2006	Mme GONZATO-ROQUES Mme KHERKHACH Mme LAMY Mme DUCOS	T T S S	
Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes-Formation spécialisée lutte contre les dérives sectaires	Décret n°2006-665 du 07.06.2006	Mme PAILLARES Mme KHERKHACH Mme LAMY Mme DUCOS	T T S S	
Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes-Formation spécialisée lutte contre les violences faites aux femmes	Décret n°2006-665 du 07.06.2006	Mme PAILLARES Mme KHERKHACH Mme LAMY Mme DUCOS	T T S S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes-Formation spécialisée prévention de la délinquance et aide aux victimes	Décret n°2006-665 du 07.06.2006 Délibération CP du 13.09.2013	Mme GONZATO-ROQUES Mme PAILLARES Mme KHERKHACH Mme DUCOS Mme LAMY Mme MAILLOU Mme BETEILLE Mme SUPPI	T T T T S S S S	
Conseil intercommunal de prévention de la délinquance mise en place par les communes de Vianne, Barbaste et Nérac	Délibération CP du 06.09.2002	M. LACOMBE		
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Casseneuil	Délibération CP du 23.05.2003	Mme BETEILLE		
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Fumel	Délibération CP du 06.12.2002	Mme GARGOWITSCH		
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Sainte-Livrade	Délibération CP du 06.12.2002	M. PUDAL		
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Villeneuve-sur-Lot, Bias et Pujols	Délibération CP du 06.12.2002	Mme JOFFROY M. LEPERS		
Contrat local de santé agglomération Agen - groupe de travail	Délibération du 13/10/2014	Mme LAURENT		
Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	Délibération CP du 20.04.2001	M. DEZALOS		
CRIPi - Commission régionale pour l'intégration des populations immigrées	Délibération CP du 22.01.1999	Mme GONZATO-ROQUES M. CHOLLET	T S	
EHPAD Les Clauds de Laly de Villefranche du Périgord (24) - Conseil d'administration.	Délibération CP du 20.06.2008	Mme GARGOWITSCH		
EHPAD Les Lavandes de Puy l'Evêque (46) - Conseil d'administration.	Délibération CP du 20.06.2008	M. BARRAL		
EHPAD Résidence La Bourdette à Astaffort - Conseil d'administration	Délibération CP du 21.06.2013	M. DEZALOS M. DREUIL M. CONSTANS		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
EHPAD Résidence Le Périgord de Capdrot (24) - Conseil d'administration	Délibération CP du 20.06.2008	M. CALMETTE		
EHPAD d'Aiguillon - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme DUCOS M. MASSET Mme TONIN		
EHPAD de Beaumont du Périgord (Dordogne)	Art. R 315-6 du CASF	M. CALMETTE		
EHPAD de Cancon - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme SUPPI Mme GONZATO-ROQUES M. CALMETTE		
EHPAD de Casseneuil - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme JOFFROY M. CASSANY Mme BETEILLE		
EHPAD de Castelmoron-sur-Lot - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. MASSET Mme TONIN Mme BETEILLE		
EHPAD de Castillonès - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme DHELIAS M. COSTES M. LEPERS		
EHPAD de Clairac - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme BORDERIE M. MASSET M. MOGA		
EHPAD de Damazan - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme TONIN M. LACOMBE M. MOGA		
EHPAD de Eymet (24) - Conseil d'administration	Délibération CP du 20.06.2008	M. COSTES		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
EHPAD de Feugarolles - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme TONIN M. DREUIL M. MOGA		
EHPAD de Lamagistère (Tarn-et-Garonne)	Art. R 315-6 du CASF	Mme SALLES		
EHPAD de Mas d'Agenais - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. GIRARDI Mme LAULAN M. MOGA		
EHPAD de Mézin - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. LACOMBE Mme PAILLARES M. MERLY		
EHPAD de Miramont-de-Guyenne - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles Délibération du 11.07.2005	M. COSTES Mme DHELIAS M. MERLY		
EHPAD de Monflanquin - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. CALMETTE Mme GONZATO-ROQUES Mme DUCOS		
EHPAD de Port-Sainte-Marie - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. LACOMBE M. DREUIL Mme DUCOS		
EHPAD de Puymirol - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme SALLES M. BARRAL Mme BONFANTI-DOSSAT		
EHPAD de Sainte-Livrade-sur-Lot - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme JOFFROY M. CASSANY M. PUDAL		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
EHPAD de Sos - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. LACOMBE Mme PAILLARES Mme BRICARD		
EHPAD de Tournon d'Agenais - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. BORIE M. BARRAL M. LEPERS		
EHPAD de Verteuil d'Agenais - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. HOCQUELET M. COSTES Mme LALAURIE		
EHPAD de Villereal - Conseil d'administration	Art R315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	M. CALMETTE Mme GONZATO-ROQUES M. LEPERS		
Foyer de vie de Monclar d'Agenais - Conseil d'administration	Art L315-10 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Mme DHELIAS Mme BETEILLE M. PUDAL		
Foyer départemental de l'enfance du domaine de Balade - Commissions administratives paritaires locales - C.A.P. personnels médico-sociaux, personnels techniques et ouvriers	Loi n°86.33 du 09.01.1986 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération 8/11/2012	Mme SALLES Mme BRICARD Mme LAMY M. DELBREL	T T S S	
Foyer départemental de l'enfance du domaine de Balade à Pont-du-Casse - Commission de surveillance	Décret n°66.292 du 06.05.1966 Article L315-8 du CASF Loi n°75.535 du 30.06.1975 Délibération CP du 17.06.2011	Mme BORDERIE Mme BRICARD M. COSTES M. DELBREL	T T S S	
Hôpital local - EHPAD de Valence d'Agen (82) - Conseil d'administration	Délibération CP du 20.06.2008	Mme SALLES		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Maison de convalescence Fabien Delestraint à Penne d'Agenais	Délibération du 05.04.1976 Délibération CP du 20.06.2008	M. BARRAL		
Mission locale de la Moyenne Garonne	Délibération CP du 25.04.2003 Délibération CG du 24.10.2014	Mme MAILLOU M. MOGA		
Mission locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent	Délibération du 15.04.1994	M. DREUIL		
Mission locale du Villeneuvois	Délibération du 28.02.1994	Mme GONZATO- ROQUES		
OAREIL - Office Aquitain de recherches, d'études, d'informations et de liaisons sur les problèmes des personnes âgées	Délibération du 01.06.1990	Mme BORDERIE		
Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées - Comité de pilotage du dispositif de mise en place du plan	Délibérations des 23.05.1991 et 30.05.1994	Mme SALLES M. COSTES M. CHOLLET		
Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées - Commission d'élaboration du plan	Loi n°90.449 du 31.05.1990 Décret n°90.794 du 07.09.1990 Circulaire ministérielle du 07.12.1990 Délibération du 23.05.1991	Mme SALLES M. COSTES M. CHOLLET		
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Agenais et de l'Association Unité de gestion F.S.E. (Fonds social européen) Bordeaux-Périgieux- Conseil d'administration	Délibération CP du 29.07.2011	M. DEZALOS		
Régie de quartier d'Agen - Conseil d'administration	Délibération CP du 28.01.2005	Mme LAMY		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Schéma d'accueil des gens du voyage - Commission consultative	Délibération CP du 27.07.2001 Délibération CP du 13.09.2013	Mme SALLES M. BILIRIT M. DEZALOS Mme BONFANTI- DOSSAT M. GIRARDI M. DREUIL M. COSTES Mme KHERKHACH	T T T T S S S S	

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT				
Association des départements et Régions cyclables	Délibération CP du 01.09.2000	M. CASSANY M. BOCQUET	T S	
CDIG - Comité départemental de l'information géographique	Délibération du 27.10.1995	M. CASSANY		
Commission de suivi de la charte de bon comportement en matière de transport routier de matériaux de construction	Délibération CP du 19.05.2000	M. CASSANY M. MOGA	T S	
Commission de suivi de site (CSS) de la société Lot-et- Garonne enrobés à Samazan	Article 11.1 de l'arrêté d'autorisation n° 2013338-0003 du 24 décembre 2013 CP du 08/12/2014	M. GIRARDI M. MOGA	T S	
Commission départementale de la sécurité routière- Assemblée plénière	Décret n°65.1048 du 02.12.1965 Décret n°2006.655 du 07.06.2006 Arrêté n°2008 119 13 du Préfet de Lot-et-Garonne du 28.04.2008	Mme LAULAN M. BOCQUET M. DEZALOS Mme BONFANTI- DOSSAT	T T S S	
Commission départementale de la sécurité routière- Section spécialisée enseignement de la conduite des véhicules à moteur et formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur	Décret n°65.1048 du 02.12.1965 Décret n°2006.655 du 07.06.2006 Arrêté n°2008 119 13 du Préfet de Lot-et-Garonne du 28.04.2008	Mme LAULAN M. BOCQUET	T S	
Commission départementale de la sécurité routière- Section spécialisée formation des conducteurs responsables d'infraction	Décret n°65.1048 du 02.12.1965 Décret n°2006-655 du 07.06.2006 Arrêté n°2008 119 13 du Préfet de Lot-et-Garonne du 28.04.2008	Mme LAULAN M. BOCQUET	T S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Commission départementale de la sécurité routière- Section spécialisée fourrières	Décret n°65.1048 du 02.12.1965 Décret n°2006.655 du 07.06.2006 Arrêté n°2008 119 13 du Préfet de Lot-et-Garonne du 28.04.2008	Mme LAULAN M. BOCQUET	T S	
Commission départementale de la sécurité routière- Section spécialisée manifestations sportives et homologation de circuits	Décret n°65.1048 du 02.12.1965 Décret n°2006.655 du 07.06.2006 Arrêté n°2008 119 13 du Préfet de Lot-et-Garonne du 28.04.2008	Mme LAULAN M. BOCQUET	T S	
Commission départementale de signalisation routière	Délibération du 26.02.1997 Délibération n°97.1072 du Préfet de L et Gne du 28.04.1997	M. CASSANY		
Commission d'établissement de la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur	Délibération du 24.06.1993	M. DREUIL M. MERLY	T S	
Euro-Sud - Conseil d'administration	Délibération du 05.11.1992	M. CAMANI M. CASSANY		
Groupe de pilotage de lutte contre le bruit	Loi n°92.1444 du 31.12.1992 article 13 Lettre du 24.03.1997 du préfet	M. CASSANY		
Société des autoroutes du Sud de la France	Statuts Arrêté interministériel du 26.03.1976 Délibération CP du 25.04.2003	M. CASSANY		
Sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et systèmes de transport	Délibération C.P du 05.11.2004	M. CASSANY		
VNF - Commission territoriale des voies navigables de l'Entre-Deux-Mers	Délibération CP du 09.11.2001	M. CASSANY		
VNF - Commissions territoriales des Voies Navigables de France	Délibération CP du 04.04.2003	M. CASSANY		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
VNF - Consortium pour la modernisation et le développement des voies navigables Atlantique-Méditerranée		M. CASSANY		
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DE LA LOGISTIQUE				
Service de l'assemblée				
CDCI – Commission chargée de proclamer les résultats des élections à la commission départementale de coopération intercommunale	Délibération CP du 15.06.2001	M. DREUIL		
Commission consultative départementale de la protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité	Décret 95.260 du 08.03.1995 Arrêté préfectoral du 02.10.1995	M. CALMETTE M. MASSET M. MERLY M. COSTES Mme LAMY M. BOCQUET	T T T S S S	
Commission de recensement des votes pour les élections à l'assemblée des communautés européennes	Art.14 du décret n°79.160 du 28.02.1977 Délibération du 27.03.1998	M. DREUIL		
Commission de recensement des votes pour les élections législatives	Délibération du 27.03.1998	M. BILIRIT		
Commission de recensement des votes pour les élections régionales	Délibération du 27.03.1998	M. DREUIL		
Commission départementale de présence postale territoriale du Lot-et-Garonne	Délibération CP du 29.06.2007	M. DREUIL M. CONSTANS M. BORIE M. MERLY	T T S S	
Commission départementale des services en milieu rural	Délibération du 27.10.1994 Délibération du 11.07.2005	Mme SALLES M. LACOMBE Mme LAULAN M. CONSTANS		Représentation par arrondissement
Commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics	Délibération du 27.03.1998 Délibération CP du 09.10.2009	Mme SALLES M. MOGA M. CASSANY M. MERLY	T T S S	M. le Pdt du Cdptal : membre de droit + 4 membres (2 titulaires et 2 suppléants)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME, POLITIQUES CONTRACTUELLES

Désignation des Commissions et rattachement	Textes de base	Représentation nominative	Représ. numér. du C. Gal	Observations
		Après renouvellement		
DIRECTION DES POLITIQUES CONTRACTUELLES, DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU TOURISME				
Aerospace Valley	Délibération du 09.11.2005	M. CAMANI		
Aerotec	Délibération du 09.11.2005	M. CAMANI		
Agence Aquitaine Développement Innovation	Ex Agence Régionale de Développement Industrie	M. BILIRIT		Le Pdt du Conseil départemental ou son représentant
Agence de coopération internationale INTERCO- Aquitaine	Délibération CP du 19.06.2009	M. BILIRIT		
Agropôle - Commission de coordination de la ZAC d'Agropôle	Délibération du 28.05.1998 Convention du 14.01.1999	M. BILIRIT Mme BRANDOLIN-ROBERT		M. le Pdt du Cdptal : président ès qualité
Agropôle Entreprises - Conseil d'administration	Délibération du 12.11.1993	M. BILIRIT M. GIRARDI M. DREUIL Mme BRANDOLIN-ROBERT		
Agropôle Services - Conseil d'administration	Délibération CP du 03.09.1999	M. BARRAL M. BILIRIT M. CAMANI Mme BRANDOLIN-ROBERT M. BOCQUET M. DREUIL	T T T T T S	
Aquitaine Cap Métiers	Délibération CP du 20.05.2011	M. BILIRIT		
Association départementale des logis de France - Conseil d'administration	Délibération CG du 24.10.2014	Mme TONIN M. BARRAL M. GIRARDI Mme LALAUURIE		Statuts : 4 membres
Association mixte de la Vallée du Dropt	Délibération du 18.06.1999	M. COSTES M. CAMANI Mme LALAUURIE		
CO.CO.ECO - Commission consultative économique d'Agen-La Garenne	Délibération CP du 24.03.2006	M. LACOMBE M. BOCQUET		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Comité départemental du tourisme	Délibération CG du 24.10.2014	M. BARRAL M. BILIRIT Mme SALLES Mme GARGOWITSCH Mme LAURENT M. GIRARDI M. CALMETTE Mme BETEILLE M. BOCQUET Mme SUPPI M. MOGA		
Comité national de suivi du programme opérationnel du fonds social européen 2014-2020	Délibération de la CP du 13/10/2014	M. BILIRIT M. COSTES	T S	
Comité régional du tourisme d'Aquitaine	Délibération CP du 23.07.2010	M. BARRAL M. BILIRIT		
Commission de suivi de site SEVESO AS - EUTICALS à Tonneins (CSS)	Décret n°2012-189 du 7 février 2012 Délibération CP du 13.09.2005	M. BILIRIT M. MOGA	T S	
Commission de suivi de site SEVESO AS - SOGEBAL à Nérac (CSS)	Décret n°2012-189 du 7 février 2012 Délibération CP du 13.09.2005	M. LACOMBE Mme TONIN	T S	
Commission de suivi de site SEVESO AS: ATPM à Frespech (CSS)	Décret n°2012-189 du 7 février 2012 Délibération CP du 13.09.2005	Mme SALLES M. BARRAL	T S	
Commission de suivi des sites SEVESO AS - EUTICALS, DE SANGOSSE, GRUEL FAYER à Agen (CSS)	Décret n°2012-189 du 7 février 2012 Délibération CP du 13.09.2005	M. DELBREL M. DEZALOS	T S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Commission départementale d'adaptation du commerce rural	Délibération CP du 20/01/2012	Mme GONZATO-ROQUES M. DEZALOS Mme PAILLARES Mme SUPPI M. BILIRIT Mme LAURENT Mme LAMY M. MERLY	T T T T S S S S	Deux personnalités qualifiées : - M. Michel DREANO (ancien Pdt de la Chambre de métiers et de l'artisanat) - M. J-Claude MAXANT (membre de la Commission Aménagement du territoire et urbanisme de la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois).
Conseil de développement du Pays Val de Garonne Gascogne	Délibération CP du 07.11.2003	M. HOCQUELET Mme LAULAN M. MOGA		
Entente interdépartementale du Bassin du Lot - Conseil d'administration	Délibération CP du 13.09.2013	M. BARRAL M. CASSANY M. CAMANI M. BORIE Mme LALAUURIE Mme JOFFROY M. MASSET Mme GARGOWITSCH M. LEPERS Mme SUPPI	T T T T T S S S S S	
IFTS - Institut de la filtration et des techniques séparatives liquide solide	Délibération du 05.06.1981	M. BILIRIT M. DELBREL M. BARRAL Mme BRICARD	T T S S	
Initiative Lot-et-Garonne	Délibération du 18.06.1999	M. BILIRIT M. MOGA	T S	
Initiative Val de Garonne	Délibération CP du 11.10.2002	M. GIRARDI M. MOGA	T S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Institution interdépartementale Pôle Sud-Ouest	Délibération du 10.10.2001	M. CALMETTE M. BILIRIT M. CAMANI M. GIRARDI M. MERLY M. BOCQUET		M. le Pdt du Cdptal : président ès qualité
Maison de l'Aquitaine à Paris	Délibération CG du 24.10.2014	M. BORIE		
Relais départemental des gîtes ruraux de France et du tourisme vert de Lot-et-Garonne - Conseil d'administration	Délibération du 07.11.1988	Mme GARGOWITSCH		
SMAD - Syndicat mixte de l'aérodrome départemental - Comité syndical	Délibération CP du 18.07.2008	M. DREUIL M. DEZALOS Mme LAURENT M. LACOMBE Mme LAMY M. DELBREL M. BOCQUET M. CHOLLET M. CASSANY Mme JOFFROY Mme SALLES M. BILIRIT M. MASSET Mme BRANDOLIN-ROBERT M. MERLY Mme BRICARD	T T T T T T T T S S S S S S S S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
SMIDEM - Syndicat mixte de développement économique du Marmandais- Comité syndical	Délibération CG du 24.10.2014	Mme LAULAN M. GIRARDI M. HOCQUELET Mme BORDERIE M. CAMANI M. MASSET Mme TONIN Mme MAILLOU M. MOGA Mme LALAUURIE Mme DUCOS Mme BETEILLE M. MERLY M. LEPERS	T T T T T T T T T T T T S S	
Société d'économie mixte de gestion du parc des expositions d'Agen	Délibération CP du 16.07.2004	M. DEZALOS		
Syndicat mixte du Confluent 47-Comité syndical	Délibération CP du 12.09.2008	Mme TONIN M. BILIRIT M. LACOMBE Mme PAILLARES M. GIRARDI Mme LAULAN M. MERLY Mme DUCOS		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Syndicat mixte du Pays de l'Agenais-Comité syndical	Statuts Délibération CP du 17.06.2011	M. CAMANI M. DREUIL Mme LAURENT M. DEZALOS Mme LAMY Mme SALLES M. BARRAL M. BOCQUET Mme BRANDOLIN-ROBERT M. CHOLLET Mme KHERKHACH M. CONSTANS Mme BONFANTI-DOSSAT M. DELBREL Mme BRICARD	T T T T T T T T T T T T T T T	Modification des statuts votée en comité syndical le 16/03/2015: le Pdt du Cdptal ou son représentant et les 14 Conseillers départementaux du périmètre
Syndicat mixte du site du M.I.N. d'Agen Boé-Comité syndical	Délibération CP du 07.11.2008	M. GIRARDI M. DEZALOS M. BARRAL Mme LAMY M. CHOLLET M. DREUIL M. BILIRIT M. CASSANY Mme SALLES M. BOCQUET	T T T T T S S S S S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot-Comité syndical	Statuts Délibération CP du 13.09.2013	M. BORIE Mme GARGOWITSCH M. CALMETTE Mme GONZATO-ROQUES M. CASSANY Mme JOFFROY M. MASSET Mme TONIN Mme SALLES M. BARRAL M. COSTES Mme DHELIAS Mme SUPPI M. LEPERS M. PUDAL Mme BETEILLE M. MOGA Mme DUCOS M. MERLY M. CHOLLET	T S T S T S T S T T S S T T T S S S S	Modification de la représentation suite au nouveau découpage cantonal : passe de 15 à 10 élus titulaires et même nombre de suppléants
Syndicat mixte pour l'aménagement du Pays d'Albret - Porte de Gascogne - Comité syndical	Statuts Délibération CP du 20.04.2001	M. LACOMBE Mme TONIN M. MASSET Mme PAILLARES M. DREUIL		M. le Président du Conseil général ou son représentant nommé désigné par lui + 4 conseillers départementaux des cantons
Syndicat mixte pour le développement économique du Néracais-Comité syndical	Délibération du 21.04.2011	Mme PAILLARES M. MASSET Mme TONIN M. LACOMBE M. BILIRIT Mme SUPPI M. MERLY		
Xylofutur Pôle de compétitivité - Commission Bois	Délibération CP du 23/05/2014	M. BARRAL	T	Suppléant : M. Alain BARAT, ingénieur principal à la DAFE

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE				
Syndicat mixte ouvert Lot-et-Garonne Numérique - Comité syndical	Délibération CP du 13.09.2013	M. CAMANI M. BILIRIT Mme GARGOWITSCH Mme BRANDOLIN-ROBERT M. DEZALOS M. DREUIL Mme LAULAN M. MOGA	T T T T S S S S	

DEVELOPPEMENT DURABLE

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION DE L'EDUCATION, DES SPORTS ET DE SOUTIEN AUX COLLECTIVITES				
CAUE - Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement - Représentant des collectivités locales	Loi n°77.2 du 03.01.1977	M. MASSET Mme GARGOWITSCH M. CASSANY Mme TONIN Mme BETEILLE M. BOCQUET		

EDUCATION ET TRANSPORTS SCOLAIRES

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION DE L'EDUCATION, DES SPORTS ET DE SOUTIEN AUX COLLECTIVITES				
CIO d'Agen - Centre d'information et d'orientation d'Agen	Arrêté ministériel du 30.04.1958 Délibération CP du 12.09.2008	M. LACOMBE Mme KHERKHACH	T S	
Cité scolaire de Marmande - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20.02.2015	Mme MAILLOU M. HOCQUELET M. BILIRIT Mme BORDERIE	T T S S	Personnalité désignée par le CG: M. Jean-Claude Feyrit Désignée par l'IA sans avis du CG: M. William Fort
Collège d'Agen - Jasmin-les-Iles - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20.02.2015	M. DREUIL Mme BRANDOLIN-ROBERT Mme LAURENT M. BOCQUET	T T S S	Personnalité désignée par l'IA: M. Bernard Berthoumieux Personnalité désignée par le CG: Mme Josette Betoulières
Collège d'Agen - Joseph Chaumié - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20.02.2015	Mme LAURENT M. CHOLLET M. DREUIL Mme BRANDOLIN-ROBERT	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. Bertrand Solès Désignée par l'IA: Mme Jeanne Perucho
Collège d'Agen - Louis Ducos-du-Hauron - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	M. DEZALOS Mme BRICART Mme LAMY M. DELBREL	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG: M. Christian Pouyanne

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Collège d'Agen - Paul Dangla - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	Mme LAMY M. CHOLLET M. DEZALOS M. CONSTANS	T T S S	Personnalité proposé par l'IA après avis du CG: M. Blaise Quenum-Possy-Berry
Collège d'Aiguillon - Stendhal - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 29.07.2011	M. MASSET Mme DUCOS Mme TONIN M. MERLY	T T S S	Personnalité proposé par l'IA après avis du CG: Mme Marie-Pascale Guyard
Collège de Bon-Encontre - La Rocal - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 19.03.2010	M. DEZALOS Mme LAMY Mme LAURENT M. DREUIL	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG : Mme Hafida Kouach
Collège de Casseneuil - Gaston Carrère - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	Mme JOFFROY Mme BETEILLE M. CASSANY M. PUDAL	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : Mme Jeanine Lapeyre Désignée par l'IA sans avis CG: Mme Dubreuil
Collège de Casteljaloux - Jean Rostand - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20.02.2015	M. GIRARDI Mme LAULAN M. MASSET Mme TONIN	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. Dominique Rousset Désignée par l'IA sans avis CG: M. Patrick Goujon

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Collège de Castelmoron-sur-Lot - Lucie Aubrac - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	Mme DHELIAS M. MOGA Mme TONIN Mme BETEILLE	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. José Arzac Désignée par l'IA sans avis CG: M. Holtzscherer
Collège de Castillonnès - Jean Boucheron - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	M. COSTES Mme DHELIAS M. CALMETTE Mme GONZATO-ROQUES	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : Mme Edith Labonne Désignée par l'IA sans avis CG: Mme Ginette Marche
Collège de Duras - Lucien Sigala - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération du 11.07.2005 CP du 20/02/2015	M. CAMANI Mme HAURE-TROCHON Mme DHELIAS M. COSTES	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. André Baritaud Désignée par l'IA sans avis CG: M. Patrick Rouge
Collège de Fumel - Jean Monnet - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 13.09.2013	Mme GARGOWITSCH M. BORIE Mme GONZATO-ROQUES M. BARRAL	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG: M. Patrick Arrassus
Collège de Lavardac - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	Mme TONIN M. MASSET M. LACOMBE M. PAILLARES	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. Pierre Taulet Désignée par l'IA sans avis CG: M. Jean-Louis Moreno
Collège de Marmande - Jean Moulin - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	M. BILIRIT Mme BORDERIE M. HOCQUELET Mme MAILLOU	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG: M. Antoine Le Chevalier

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Collège de Mas d'Agenais - Daniel Castaing - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 29.03.2013	M. GIRARDI Mme LAULAN M. BILIRIT Mme MAILLOU	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. Patrick Parage Désignée par l'IA sans avis du CG: Mme Christiane Landier
Collège de Mézin - Armand Fallières - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20/02/2015	M. LACOMBE Mme PAILLARES M. GIRARDI Mme LAULAN	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. Paul Lafontan Désignée par l'IA après avis du CG: Mme Chantal Plantecoste
Collège de Miramont-de-Guyenne - Didier Lamoulié - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération du 11.07.2005	M. COSTES Mme DHELIAS M. CAMANI Mme HAURE-TROCHON	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : M. Daniel Verger Désignée par l'IA sans avis CG: M. Roger Peron
Collège de Monflanquin - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20/02/2015	M. CALMETTE Mme GONZATO-ROQUES M. BORIE Mme GARGOWITSCH	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : Mme Nathalie Founaud-Veysset Désignée par l'IA sans avis CG: Mme Sandrine Lagleyze
Collège de Monsempron-Libos - Kléber Thoueillès - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 13.09.2013	M. BORIE Mme GARGOWITSCH M. CALMETTE M. BARRAL	T T S S	Personnalité proposée par l'IA sur avis du CG: Mme Françoise Sauzay

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Collège de Nérac - Henri de Navarre - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20/02/2015	M. LACOMBE Mme PAILLARES M. MASSET Mme TONIN	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG: Mme Alexia Dufau
Collège de Penne d'Agenais - Damira Asperti - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 29.07.2011	M. BARRAL Mme SALLES Mme JOFFROY M. CASSANY	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG: M. Michel Crehen
Collège de Port-Sainte-Marie - Jacques Delmas de Grammont - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 11.05.2012	Mme TONIN Mme DUCOS M. MASSET M. MERLY	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : Mme Martine Cocchio Désignée par l'IA sans avis CG: M. Charles Henry Thouens
Collège de Sainte-Livrade-sur-Lot - Paul Froment - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985	M. CASSANY M. PUDAL Mme JOFFROY Mme BETEILLE	T T S S	Personnalité désignée par le CGal : Mme Jeanine Prades Désignée par l'IA sans avis CG: M. Patrick Vielmas
Collège de Tonneins - Germillac - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 29.07.2011 Délibération CP du 29.03.2013	M. BILIRIT M. MOGA Mme BORDERIE Mme LALAUURIE	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG : M. Jérôme Fattaciolo

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Collège de Villeneuve-sur-Lot - Anatole France - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20.02.2015	M. CASSANY Mme SUPPI Mme JOFFROY M. LEPERS	T S T S	Personnalité désignée par le CGal :Mme Ghislaine Dourneau Désignée par l'IA sans avis CG: M. Patrick Figeac
Collège de Villeneuve-sur-Lot - André Crochepierre - Conseil d'administration	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 07.09.2001	M. CASSANY Mme SUPPI Mme JOFFROY M. LEPERS	T T S S	Personnalité proposée par l'IA sur avis du CG: M. Gérard Fournaud
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Agen collège Félix Aunac - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	M. CHOLLET		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Agen collège Sainte-Foy - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	Mme BRANDOLIN-ROBERT		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Casseneuil collège Saint-Pierre - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	M. PUDAL		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Casteljaloux collège Sainte-Marie - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	Mme LAULAN		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Marmande collège Notre-Dame-de-la-Salle - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	M. HOCQUELET		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Monbahus collège Notre-Dame - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	Mme GONZATO-ROQUES		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association – Nérac – Collège Sainte-Claire	Loi 85-97 du 25/01/85 Décret 85-348 du 20.03.1985	Mme PAILLARES		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Tonneins collège Saint-Jean - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	M. MOGA		
Collège d'enseignement privé sous contrat d'association - Villeneuve-sur-Lot collège Sainte-Catherine - Organe de gestion	Loi n°86.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.348 du 20.03.1985	M. CASSANY		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Collège du Passage - Théophile de Viau - Conseil d'administration	Délibération CP du 15.10.2010 Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret n°85.924 du 30.08.1985 Délibération CP du 20.02.2015	Mme LAURENT M. BOCQUET M. DREUIL Mme BRANDOLIN-ROBERT	T T S S	Personnalité proposée par l'IA après avis du CG: M. Bernard Bourgarel
Commission de concertation de l'enseignement privé sous contrat de l'Académie de Bordeaux	Décret 89-789 du 23.10.1989 Délibération CP du 31.03.2011	M. LACOMBE Mme BRANDOLIN-ROBERT	T S	
Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN)	Loi n°83.663 du 22.07.1983 Loi n°85.97 du 25.01.1985 Décret du 21.08.1985 Délibération CP du 20.04.2001 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération CP du 28.05.2010 Délibération CP du 19.09.2013 Délibération CG du 24.10.2014	M. DEZALOS Mme TONIN Mme SALLES Mme DUCOS Mme KHERKHACH Mme LAURENT M. CALMETTE M. BILIRIT Mme SUPPI M. MOGA	T T T T T S S S S S	
Handiscol – Groupe départemental de coordination	Statuts Circulaire interministérielle du 19/11/1999 (ministère de l'Enseignement scolaire et de l'emploi Solidarité)	M. LACOMBE M. MERLY	T S	Intégré au sein du Comité Départemental consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).
Inspection Académique – Comité de suivi paritaire pour la mise en œuvre de la convention éducative	Délibération du 26.02.1997 Délibération CP du 12.09.2008	M. LACOMBE Mme JOFFROY Mme KHERKHACH		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Inspection Académique – Conseil académique de l’Education Nationale	Décret n°91.106 du 25.01.1991 Délibération CP du 06.10.2006	M. LACOMBE Mme SUPPI	T S	
Jury de sélection régional du grand prix d’architecture pour les constructions scolaires et universitaires	Délibération CP du 15.06.2001	M. MASSET		
Plan Social Etudiant – Commission de site d’Agen	Statuts Délibération CP du 12.09.2008	M. LACOMBE		
Réseau CANOPE	Décret 2014-1631 du 26/12/2014	M. LACOMBE M. MERLY	T S	Ancien CRDP Le Président de l'ADF choisit le Pdt du Conseil dptal ou son représentant appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration.
Réseau CANOPE - Comité consultatif de l'Atelier 47 du réseau CANOPE	Décret 2014-1631 du 26/12/2014	M. LACOMBE		
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT				
GART (groupement des autorités responsables de transport) - Réunions statutaires	Délibération du 20.02.2007 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération CP du 20.02.2009	M. CASSANY M. MOGA	T S	

CULTURE, SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION DE LA COMMUNICATION				
Comité de pilotage du Conseil général des jeunes	Délibération du 07.03.2002	Mme MAILLOU Mme LAMY Mme KHERKHACH		
DIRECTION DE LA CULTURE				
ADEM/Florida – Conseil d’administration	Statuts	Mme JOFFROY Mme LAMY M. DEZALOS M. CHOLLET	T T S S	
Agence régionale E.C.L.A. (Ecrit, Cinéma, Livre et Audiovisuel)		Mme JOFFROY		
Association des amis du musée du machinisme agricole en Lot-et-Garonne – Conseil d’administration	Statuts de l’association (23.05.2001)	Mme SALLES M. DELBREL M. DEZALOS M. GIRARDI M. DREUIL M. MERLY Mme BETEILLE M. MOGA		
Commission départementale de protection des objets mobiliers	Décret n°71.859 du 19.10.1971 Décret du 19.01.1994 Arrêté préfectoral du 09.12.2002	M. LACOMBE M. MERLY M. MASSET M. CHOLLET	T T S S	
Conseil académique des langues régionales	Décret 31.07.2001	M. CALMETTE		
FRAC – Fonds régional d’art contemporain d’Aquitaine	Statuts	Mme JOFFROY M. CONSTANS	T S	
Groupe de pilotage régional pour l’éducation artistique et culturelle en Aquitaine	Délibération CP du 19.05.2006	M. LACOMBE Mme SUPPI		
Pollen pour la gestion du centre d’accueil d’artistes à Monflanquin	Statuts Délibération CP du 13.09.2013	Mme GONZATO-ROQUES Mme JOFFROY Mme SUPPI		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Section départementale de la commission régionale du patrimoine et des sites	Délibération CP du 18.06.2004 Délibération du 11.07.2005	Mme TONIN M. CONSTANS M. MASSET M. MERLY	T T S S	
DIRECTION DE L'EDUCATION, DES SPORTS ET DE SOUTIEN AUX COLLECTIVITES				
Comité consultatif du Fonds de développement de la vie associative (au niveau régional)	Décret 2011-2121 du 30.12.2011	Mme JOFFROY		Président du Conseil départemental ou son représentant
Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la vie Associative de Lot-et-Garonne (CDJVA)	Décret 2006-665 du 07.06.2006 Arrêté du Préfet n°2014007-0008 du 18 mars 2014: membre: le PCG ou son représentant	Mme JOFFROY		Ancien conseil dptal de l'éducation populaire et de la jeunesse
UNSS - Union nationale du sport scolaire - Conseil départemental	Décret du 13.03.1986	M. BORIE		

AGRICULTURE, FORET ET ENVIRONNEMENT

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE LA FORET ET DE L'ENVIRONNEMENT				
ACMG - Association climatologique de la Moyenne Garonne - Participation au comité de gestion	Statuts	M. GIRARDI Mme GARGOWITSCH M. MASSET M. BOCQUET		
Aquitanima - Assemblée générale	Statuts	M. DEZALOS		
Association départementale de lutte contre les maladies du bétail - Conseil d'administration	Statuts de l'Association - Article 8	M. COSTES		
Association du conservatoire végétal régional d'Aquitaine	Statuts	M. COSTES		le Pdt du Cdptal ou son représentant
Association foncière de remembrement de Caumont-sur-Garonne	Délibération CP du 02.07.2010	Mme BORDERIE		
Association foncière de remembrement de Duras et de Saint-Sernin	Délibération CP du 19.06.2009	M. CAMANI		
Association foncière de remembrement de Feugarolles et de Lavardac	Délibération CP du 24.07.2009	Mme TONIN		
Association foncière de remembrement de Grézet-Cavagnan	Délibération CP du 19.06.2009	M. GIRARDI		
Association foncière de remembrement de Jusix et de Couthures-sur-Garonne	Délibération CP du 07.11.2008 Délibération CG du 24.10.2014	M. HOCQUELET		
Association foncière de remembrement de Laffite-sur-Lot	Délibération CP du 23.07.2010	M. MOGA		
Association foncière de remembrement de Lévigac de Guyenne	Délibération CP du 11.09.2009	M. CAMANI		
Association foncière de remembrement de Meilhan-sur-Garonne	Délibération CP DU 04.12.2009 Délibération CG du 24.10.2014	Mme MAILLOU		
Association foncière de remembrement de Nérac	Délibération CP du 24.07.2009	M. LACOMBE		
Association foncière de remembrement de Saint-Léon	Délibération CP du 02.07.2010	M. MASSET		
Association foncière de remembrement de Saint-Pierre-sur-Dropt	Délibération CP du 18.07.2008	M. CAMANI		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Association foncière de remembrement de Saint-Sauveur-de-Meilhan	Délibération CP du 17.09.2010 Délibération CG du 24.10.2014	Mme MAILLOU		
Association foncière de remembrement de Villefranche-du-Queyran	Délibération CP du 02.07.2010	Mme LAULAN		
Association foncière de remembrement du Temple-sur-Lot	Délibération CP du 12.09.2008	M. PUDAL		
Associaton foncière de remembrement de Pardaillan et de Baleyssagues	Délibération CP du 11.09.2009	M. CAMANI		
CACG - Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne - Commission hydraulique du conseil d'administration	Statuts	M. CALMETTE M. MERLY	T S	
CACG - Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne - Conseil d'administration	Statuts de la Compagnie	M. CALMETTE		
CDCEA-Commission départementale de consommation des espaces agricoles	Article L.112-1 du Code rural et de la pêche maritime Délibération CP du 20 avril 2012	M. GIRARDI		Représentation de l'ADF.
CDOA - Commission départementale d'orientation de l'agriculture	Arrêtés préfectoraux des 15.03.2007 et 26.03.2007	M. GIRARDI M. MERLY Mme SALLES	T S S	Le Pdt du Cdptal ou son représentant
CDOA - Commission départementale d'orientation de l'agriculture - Section agriculteurs en difficulté	Arrêté préfectoral du 26.03.2007 Délibération CP du 17.06.2011	M. GIRARDI M. MASSET M. MERLY	T S S	Le Pdt du C.Dptal ou son représentant
Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne - Commission d'établissement des listes électorales de l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture	Article R.511.16 du Code Rural et de la Pêche Maritime Arrêté préfectoral du 17.08.2012	M. GIRARDI		Désignation d'un maire par le C.Dptal
Club des territoires Un Plus Bio	délibération CG du 25/11/2013	M. GIRARDI		
Comité consultatif pour la gestion de la réserve naturelle de La Mazière	Loi du 13/02/1984 Arrêté préfectoral du 21.11.2006	Mme LAULAN		
Comité consultatif pour la gestion de la réserve naturelle de la frayère d'aloses	Arrêté préfectoral du 21.11.06 Délibération CP du 12.09.2008	M. DEZALOS		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Comité de Bassin Adour Garonne	Loi du 13.07.1984 Décret du 19.09.1986 Arrêté ministériel du 12.12.1986 et 19.03.1987 Délibération CP du 24.04.2014	M. GIRARDI		
Comité de pilotage du programme agri-environnement	Délibération du 27.10.1994 Règlement européen (30.06.1992)	M. GIRARDI M. MOGA	T S	
Comité de suivi du Plan de Gestion des Etiages Dropt	Loi sur l'eau (03.01.1992) SDAGE (24.06.1996) Délibération du 26.06.2003	M. COSTES M. MERLY	T S	
Comité d'élaboration du Plan de Gestion des Etiages Lot	SDAGE (24.06.1996) Délibération du 26.06.2003	M. CASSANY Mme LALAURIE	T S	
Comité régional de pilotage de la charte aquitaine Bois Construction Environnement 2006-2010	Délibération du 26.06.2006	M. GIRARDI Mme DUCOS	T S	
Commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome d'Agen-La Garenne	Délibération CP du 02/11/2000	M. DEZALOS M. BOCQUET	T S	
Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Lot-et-Garonne	Décret 2006-665 du 07.06.2006 Délibération CP du 06.10.2006 Arrêté préfectoral n° 2014.358.0001 du 24/12/2014	Mme TONIN M. MERLY M. MASSET M. BOCQUET	T T S S	Le Pdt du Cdptal : membre de droit ou son représentant
Commission départementale de l'agrométéorologie	Délibération du 11.02.1982	M. GIRARDI M. BARRAL Mme DHELIAS M. MERLY M. BOCQUET		
Commission départementale de l'équarissage	Article 274 du Code Rural	M. COSTES		
Commission départementale des risques naturels majeurs	Décret 2006-665 du 07.06.2006 Arrêté du 14.09.2006 Délibération CP du 10.11.2006	M. GIRARDI M. MERLY M. BILIRIT Mme BETEILLE	T T S S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Commission locale de l'Eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Nappe profonde de Gironde	Délibération CP du 10.12.2004 Délibération CG du 24.10.2014	Mme MAILLOU		
Commission locale de l'eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de la vallée de la Garonne	Délibération CP du 15.05.2009	M. GIRARDI		
Commission locale de l'Eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du Ciron	Délibération CP du 12.09.08	Mme LAULAN		
Commission locale de l'eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du Dropt	L.212-4 du code de l'environnement Décret n°92-1042 du 24 septembre 1992 CP du 08 décembre 2014	M. COSTES		
Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR)	Arrêté du 05.10.2007 de la Préfecture de Région Délibération CP du 07.12.07	M. MASSET M. MERLY	T S	
Commission régionale Forêt et Produits Forestiers (CRFPF)	Délibération CP du 15.02.2013	Mme TONIN		
Commission territoriale des nappes profondes	Délibération CP du 19.05.2006	Mme GARGOWITSCH		
Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)	Délibération CP du 06.10.2006	Mme GARGOWITSCH M. BOCQUET M. BARRAL Mme BETEILLE	T T S S	
CUMA - Commission départementale de contrôle de vérification	Délibération du 13.12.1983	M. GIRARDI Mme DHELIAS M. MERLY		
Groupe de travail Directive Cadre	Délibération C.P du 05.11.2004	M. GIRARDI M. MERLY		
Réseau Natura 2000	Directives européennes Délibération CP du 31/03/2011	Mme TONIN		
SMEAG - Syndicat mixte pour l'aménagement de la Garonne	Statuts du Syndicat	M. GIRARDI M. MOGA		
SOGAP - Conseil d'administration	Code Rural Art. L141-6 Delib CP 17/01/2014	M. MASSET M. MERLY	T S	

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Syndicat Départemental des Collectivités Irrigantes (SDCI)	Délibération du 27.06.2013	M. MASSET M. GIRARDI Mme SALLES M. MERLY	T T S S	
Syndicat mixte ouvert (SMO) EPIDROPT	Délibération CP du 02.12.2011 Délibération CP du 13.09.2013	M. CAMANI Mme DHELIAS M. COSTES M. MOGA	T T S S	
ValOrizon - Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale	Délibérations des 28.11.2001, 25.04.2003 et 05.12.2003 Délibération CP du 30.04.2004 Délibération du 11.07.2005 Délibération CP du 04.11.2005 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération AD du 31/03/2011	Mme TONIN Mme GARGOWITSCH M. BILIRIT Mme GONZATO-ROQUES M. MASSET Mme LAURENT Mme BETEILLE M. BOCQUET		

ADMINISTRATION GENERALE ET RESSOURCES HUMAINES

Désignation des Commissions et rattachement	Textes de base	Représentation nominative	Représ. numér. du C. Gal	Observations
		Après renouvellement		
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DIALOGUE SOCIAL				
Centre de gestion de la fonction publique territoriale 47 - Conseil d'administration	Délibération CP du 20 juin 2014	Mme PAILLARES Mme LAURENT		
CNFPT - Centre national de la fonction publique territoriale - Conseil d'orientation de la délégation interdépartementale	Loi modifiée n°84.53 du 26.01.1984 Loi n°84.594 du 12.07.1984 (article 15) Loi n°85.1221 du 22.11.1985 Délibération du 05.11.1988 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération CG du 24.10.2014	M. DREUIL Mme SALLES M. CONSTANS	T S S	
Conseil de discipline et de recours (échelon régional)	Décret n°89.677 Article 18 du 18.09.1989 Délibération du 26.02.1990 Délibération du 27.10.1995 Délibération CP du 12.09.2008	Mme SALLES M. MOGA Mme MAILLOU Mme LAURENT Mme PAILLARES Mme BONFANTI-DOSSAT	T T T S S S	
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DE LA LOGISTIQUE				
Service de l'assemblée				
ADF - Assises et réunions de l'assemblée des présidents des conseils généraux	Délibération CP du 20.11.1998	M. CAMANI M. CASSANY	T S	
ADF - Conférence permanente des Conseillers généraux	Délibération CP du 20.06.2008	M. BILIRIT M. MERLY		
ADF - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire	Délibération CP du 20.04.2012	M. LACOMBE	T	Représentant de l'ADF
Amicale des conseillers généraux et anciens conseillers généraux - Commission de suivi	Délibération CP du 03.09.1999 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération CG du 24.10.2014	M. DEZALOS M. MERLY	T S	
Amicale des conseillers généraux et anciens conseillers généraux - Conseil d'administration	Délibération CP du 03.09.1999 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération CG du 24.10.2014	Mme LAURENT M. DREUIL M. DEZALOS M. MERLY		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
Conseil départemental de sécurité civile	Délibération CP du 06.10.2006	M. MASSET M. CALMETTE M. COSTES M. PUDAL	T T S S	
Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la Mémoire de la Nation	Décret n°61.13.1995 du 19.12.1961 Délibération CP du 12.09.2008 Délibération CG du 24.10.2014	Mme LAURENT		
Jury d'Assises - Commission chargée de dresser la liste annuelle des jurés	Loi n°78.788 du 28.07.1978 Article 262 du Code de la procédure pénale Délibération du 27.10.1994	M. DREUIL Mme LAURENT M. LACOMBE Mme BONFANTI-DOSSAT Mme KHERKHACH		
Maison Centrale d'Eysses - Commission de surveillance	Article D.180 du Code de la procédure pénale Décret n°72.852 du 12.09.1972 Délibération du 27.03.1998	M. CASSANY M. LEPERS	T S	
Maison d'Arrêt d'Agen - Commission de surveillance	Article D.180 du Code la procédure pénale Décret n°72.852 du 12.09.1972 Délibération du 27.03.1998	M. DEZALOS Mme BONFANTI-DOSSAT	T S	
Observatoire départemental du volontariat dans le corps des sapeurs-pompiers	Délibération du 17.10.1997 Délibération du 15.12.1997 Arrêté préfectoral du 13.01.1998	M. MASSET M. CALMETTE Mme BETEILLE		

FINANCE, PATRIMOINE ET EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Désignation des Commissions et rattachement	Textes de base	Représentation nominative	Représ. numér. du C. Gal	Observations
		Après renouvellement		
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DU BUDGET, DES FINANCES, DE L'IMMOBILIER, DU CONTROLE DE GESTION ET DE LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES				
Alphagro - Assemblées ordinaires ou extraordinaires des copropriétaires de l'immeuble Alphagro situé sur la Z.A.C. du parc technologique de l'Agropôle	Délibération du 28.10.1994	M. DREUIL		
Association Cauterets Loisirs 47 (centre de vacances Relais du Lys) - Conseil d'administration	Statut de l'association 2007	Mme JOFFROY Mme PAILLARES Mme MAILLOU M. BORIE		
Caisse d'Epargne Aquitaine Nord	Statuts Délibération du 15.05.2000	M. DREUIL		
Commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL)	Décret n°2014-745 du 30 juin 2014 Délibérations CP du 12.09.14	Mme LAURENT M. DREUIL	T S	
Commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP)	décret n° 2014-745 du 30 juin 2014 Délibération CP du 12/09/2014	Mme LAMY M. MERLY M.BILIRIT M. CHOLLET	T T S S	
Crédit Agricole - Caisse locale du Bruilhois en Agenais	Statuts du 17.12.2008	M. CONSTANS		
Restaurant inter-administratif - Conseil d'administration et commission de contrôle	Statuts de l'association de gestion du R.I.A. du 11.08.1983 Délibération du 03.04.1992	M. CHOLLET M. DREUIL		
SA HLM Ciliopée Habitat - Assemblée générale et conseil d'administration	Délibération CP du 07.07.2006	Mme SALLES		
SEM 47 - Société anonyme d'économie mixte d'aménagement du Lot-et-Garonne - Assemblées générales ordinaires ou extraordinaires	Délibération du 24.06.2008 Délibération CP du 20.05.2011	M. DEZALOS		

<i>Désignation des Commissions et rattachement</i>	<i>Textes de base</i>	<i>Représentation nominative</i>	<i>Représ. numér. du C. Gal</i>	Observations
		<i>Après renouvellement</i>		
SEM 47 - Société anonyme d'économie mixte d'aménagement du Lot-et-Garonne - Conseil d'administration	Statuts SEM (assemblée générale extraordinaire du 23.06.1986) Délibération du 05.06.1986 Délibération CP du 13.07.2012	M. DEZALOS M. BILIRIT M. MASSET M. BARRAL M. DELBREL Mme BRANDOLIN-ROBERT M. LEPERS		
Société d'économie mixte de la base de plein air du Temple-sur-Lot	Délibération CP du 30.04.2004	M. BORIE		
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DE LA LOGISTIQUE				
Service des affaires juridiques et de la commande publique				
Association 3AR (Association Aquitaine des Achats Publics Responsables) - Assemblée générale	Délibération CP du 29.03.2013	M. DEZALOS		
Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics	Délibération du 15.05.1992	M. DEZALOS M. MERLY		

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8007

ELECTION DES REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOT-ET-GARONNE (SDIS 47)

DECIDE :

- à l'unanimité, de procéder par vote à main levée à l'élection des représentants du Département au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne (SDIS 47).

- de prendre acte de l'élection au scrutin de liste à un tour en application des dispositions des articles L. 1424-24-2 et L. 1424-27 du CGCT, des 15 membres titulaires et 15 membres suppléants représentant le Département de Lot-et-Garonne au conseil d'administration du SDIS 47 :

Titulaires :

- M. MASSET Michel
- M. CALMETTE Marcel
- Mme LAULAN Hélène
- Mme SALLES Marie-France
- M. BORIE Daniel
- Mme LAURENT Françoise
- M. BILIRIT Jacques
- M. COSTES Pierre
- M. GIRARDI Raymond
- M. DEZALOS Christian
- Mme BORDERIE Sophie
- Mme JOFFROY Catherine
- M. BOCQUET Christophe
- M. MOGA Jean-Pierre
- Mme BETEILLE Marie-Serge

Suppléants :

- M. LACOMBE Nicolas
- M. BARRAL Bernard
- M. HOCQUELET Joël
- M. DREUIL Jean
- M. CASSANY Patrick
- Mme GONZATO-ROQUES Christine
- Mme MAILLOU Emilie
- Mme TONIN Valérie
- Mme GARGOWITSCH Sophie
- Mme DHELIAS Danièle
- Mme HAURE-TROCHON Caroline
- Mme LAMY Laurence
- Mme LALAURIE Italina
- M. CHOLLET Pierre
- M. CONSTANS Rémi

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8008

ELECTION DES REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE (CDCI)

DECIDE :

- en application des dispositions de l'article R. 5211-43 du CGCT, de prendre acte de l'élection à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne de M. BARRAL Bernard, M. MASSET Michel, M. BILIRIT Jacques et M. MOGA Jean-Pierre pour représenter le Conseil départemental de Lot-et-Garonne à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI).

- de prendre acte du nom des candidats suivants de liste, en application de l'article R. 5211-23 (II) du CGCT :

- Mme TONIN Valérie (1^{er} suivant de liste)
- Mme BORDERIE Sophie (2^{ème} suivant de liste)
- M. DELBREL Christian (3^{ème} suivant de liste)
- M. LEPERS Guillaume (4^{ème} suivant de liste)

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 8009

ELECTION DES REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'EMPLOI ET DE L'APPRENTISSAGE.

DECIDE :

- à l'unanimité, de procéder par vote à main levée à l'élection des deux représentants du Département à la commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage
- En application des dispositions de l'article 2 du décret n°93-423, d'élire M. BARRAL Bernard et M. LACOMBE Nicolas à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne pour représenter le Département au sein de cette commission.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

**COMMISSION FINANCE, PATRIMOINE ET ÉVALUATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES**

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 9002

DELEGATIONS DE COMPETENCE A LA COMMISSION PERMANENTE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 3211-2 DU COGE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

DECIDE :

- de déléguer à la commission permanente du Conseil départemental, en application de l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales, compétence pour statuer, entre deux réunions de l'assemblée départementale, sur toute affaire, à l'exception de celles que la loi réserve :

* au Conseil départemental. Il en est ainsi des attributions financières visées aux articles L. 3312-1 et L. 1612-12 à L.1612-15 du code général des collectivités territoriales, qui correspondent notamment à l'adoption du budget et de ses décisions modificatives, à l'arrêté des comptes de la collectivité, aux attributions conférées dans le cadre du contrôle budgétaire de la collectivité et d'une manière plus générale, à toute création de dépense nouvelle non inscrite au budget,

* au Président du Conseil départemental,

- de considérer, qu'eu égard à l'objet de la délégation précitée, qui est d'assurer la continuité des fonctions de l'assemblée départementale, cette dernière n'est pas dessaisie de ses attributions et peut le cas échéant continuer à statuer en tout domaine.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 9003

DELEGATION DE POUVOIRS AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN APPLICATION DES ARTICLES L. 3211-2, L. 3221-10-1, L.3221-11, L. 3221-12 ET L. 3221-12-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

DECIDE :

- de déléguer à Monsieur le Président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, le pouvoir :

(Article L. 3211-2 CGCT)

- * D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la collectivité utilisées par ses services publics ;
- * De fixer, dans la limite de 15 000 euros, les tarifs des droits de voirie, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la collectivité qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- * De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- * D'accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance ;
- * De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité ;
- * D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, sans préjudice des dispositions de l'article L. 3221-10 qui lui permettent de le faire à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges ;
- * De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- * Sans préjudice des dispositions de l'article L. 3213-2, de fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la collectivité à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- * De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- * D'attribuer ou de retirer les bourses entretenues sur les fonds départementaux ;
- * De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département ;
- * D'autoriser, au nom du Département, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre ;

(Article L. 3221-10-1 CGCT)

- * D'intenter, au nom du Département, les actions en justice de toute nature ou de le défendre dans les actions de toute nature intentées contre lui, tant devant les juridictions administratives que judiciaires, de première instance, d'appel ou de cassation, qu'il s'agisse notamment d'une assignation, d'une intervention volontaire, d'un appel en garantie, d'une constitution de partie civile, d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile, d'une citation directe, d'une procédure d'urgence, d'une procédure de référé, d'une action conservatoire ou de la décision de désistement d'une action ;

(Article L. 3221-11 CGCT)

* De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

(Article L. 3221-12 CGCT)

* D'exercer, au nom du département, les droits de préemption dont celui-ci est titulaire ou délégataire en application du code de l'urbanisme;

(Article L. 3221-12-1 CGCT)

* De prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remises de dettes et d'abandons de créances.

- L'assemblée départementale prend acte que Monsieur le Président du Conseil départemental rendra compte au Conseil départemental de l'exercice de ces compétences.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

DELEGATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU PRESIDENT EN MATIERE DE GESTION DE LA DETTE ET DE GESTION DE LA TRESORERIE

DECIDE :

Article 1 : La gestion des emprunts et recherche de financement

Le Conseil Départemental donne délégation à Monsieur le Président pour procéder, dans les limites fixées ci-après, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, dans la limite du montant inscrit des crédits ouverts (budget primitif et décisions modificatives) et de passer à cet effet les actes nécessaires.

1. Ces emprunts pourront être :

- des emprunts bancaires classiques, des emprunts liés à des financements dédiés (CDC/BEI), des fonds communs de titrisation, des emprunts de l'Agence France Locale.
- la durée maximum sera de 25 années voire 40 ans pour les opérations spécifiques d'infrastructures,
- libellés en euros,
- avec possibilité d'un amortissement constant, progressif ou in fine,
- à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière, tout en veillant à recourir à des index et indices qui limitent les risques conformes notamment à la classification issue de la charte Gissler,
- Le montant maximal des primes et commissions ne pourra excéder 1,00% de l'encours.

2. Conformément au décret encadrant les conditions d'emprunt pouvant être proposées aux collectivités territoriales et leurs groupements, les index de référence des contrats d'emprunts pourront être :

- le taux fixe
- les indices monétaires de la zone Euro (Euribor, Eonia, TAMTAG...)
- les indices du marché obligataire de la zone Euro (OAT, Bund)
- les taux de swap de la zone Euro et Constant Maturity Swap
- les taux du livret A, du LEP et du LDD

La formule de taux d'intérêt des éventuels emprunts structurés devra prévoir un plafonnement du taux au double du taux d'intérêt le plus bas observé pendant les trois premières années de la vie du contrat.

Les emprunts souscrits ne pourront que rentrer dans les catégories A1, B1 ou A2.

Ces emprunts pourront comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,
- la faculté de procéder à des tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé et/ou de consolidation.

Pour ce faire, Monsieur le Président est autorisé à son initiative à :

- lancer des consultations d'emprunts auprès de plusieurs établissements financiers et à choisir à l'intérieur de l'enveloppe d'emprunts, les meilleures offres au regard des conditions proposées,
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée, résilier l'opération arrêtée,
- signer les contrats répondant aux conditions et caractéristiques posées ci-avant,
- exercer les options prévues par le contrat et conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

5. Pour les emprunts obligataires, les modalités du recours à ce type de financement seront précisées en tant que de besoin par délibération séparée, elle pourra ainsi préciser les modes d'émission retenus sur le marché obligataire: programme pluriannuel dit "EMTN" ou émission isolée dite "Stand Alone" ainsi que les conditions de syndication particulières éventuellement retenues.

Article 2 : les opérations de couverture

Le Conseil Départemental donne délégation à Monsieur le Président pour procéder à des opérations de couvertures de risques de taux, ou « opérations dérivées», en complément des conventions d'emprunts déjà signées et à résilier ou à modifier, avec ou sans indemnités, les contrats déjà conclus ou à conclure, en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt.

Ces opérations visent notamment à neutraliser un risque de taux inhérent à la volatilité des marchés ; diminuer la charge d'intérêts des emprunts à taux fixe élevé assortis d'une indemnité actuarielle ; diversifier la nature des indexations en fonction de l'évolution des marchés.

En toute hypothèse, les opérations de couverture sont toujours adossées aux emprunts constitutifs de la dette et le montant de l'encours de la dette sur lequel portent les opérations de couverture ne peut excéder l'encours global de la dette de la collectivité.

Les opérations de couverture pourront porter sur les contrats constitutifs du stock de la dette ainsi que sur les emprunts nouveaux ou de refinancement inscrits en section d'investissement du budget.

Sont autorisées des opérations dans la limite d'un plafond fixé à 30 M€ par exercice.

La durée des contrats de couverture ne pourra excéder 25 années.

Les index de référence des contrats de couverture pourront être les mêmes que ceux des contrats d'emprunts indiqués ci-avant au 2° de l'article 1.

Les opérations de couverture déjà réalisées pourront faire l'objet d'annulation. Dans ce cas, une soule de débouclage, calculée en fonction du niveau du marché au moment de l'opération de débouclage, assimilable à une indemnité actuarielle, pourra être perçue ou versée par le département.

1. Ces opérations comprennent notamment la conclusion de contrats :

- d'échange de taux d'intérêt ou SWAP modifiant ainsi l'exposition du ou des prêts visés,
- de garantie d'un taux plafond (CAP), d'un taux plancher (FLOOR), d'un taux plafond et d'un taux plancher (COLLAR ou TUNNEL),
- de garantie d'un taux futur : accord de taux futur (FRA) pour une échéance exposée.

2. Dans ces conditions et au titre de la délégation, Monsieur le Président pourra :

- lancer les consultations auprès des établissements bancaires,
- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- passer les ordres auprès du ou des établissements sélectionnés,
- signer les contrats de couverture ou de retournement, au nom et pour le compte du département,
- régler les primes dues au titre des opérations et les commissions dues aux banques ou établissement contrepartie,
- procéder à la signature des actes pris dans le cadre de la présente délégation avec possibilité de déléguer sa signature pour l'exercice de cette compétence au Directeur général des services départementaux et, en cas d'empêchement, aux Directeurs généraux adjoints des services départementaux.

Article 3 : Les lignes de trésorerie

Le Conseil Départemental donne délégation à Monsieur le Président pour procéder, dans les limites ci-après, à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Ces ouvertures de crédit seront d'une durée maximale de 12 mois dans la limite d'un montant annuel de 20 M€ à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires

applicables en cette matière et comporteront un ou plusieurs index parmi les suivants : EONIA, T4M, EURIBOR, TAM, TAG.

Monsieur le Président est autorisé à :

- lancer des consultations auprès de plusieurs prêteurs et à choisir celui ou ceux dont les offres proposées seront les plus performantes,
- négocier les modalités de la ligne de trésorerie,
- utiliser les lignes de trésorerie et notamment réaliser des opérations de tirage/remboursement.

Article 4 : Les billets de trésorerie

Le Conseil Départemental donne délégation à Monsieur le Président pour procéder à la mise en place d'un programme de billets de trésorerie à hauteur de 30 M€ (conformément aux termes de la circulaire NOR/INT/B/02/00115/C du 29 avril 2002 relative aux titres de créances négociables), et passer à cet effet les actes nécessaires.

Monsieur le Président est autorisé à :

- signer les actes et des décisions nécessaires à la mise en œuvre du programme (document de présentation financière, contrat de placement, contrat de service financier...),
- signer les actes et documents relatifs à l'utilisation du programme (émission de Billet de Trésorerie) avec la possibilité de déléguer la signature du Président pour l'exercice de cette compétence au Directeur général des services départementaux.

Article 5 : Transparence de la gestion de dette et de la gestion de la trésorerie

Le Président informe le conseil des actes pris dans le cadre de ces délégations en application de l'article L3211-2 du code général des collectivités territoriales.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

SEANCE DU 2 Avril 2015
N° 9005

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DU JURY DE CONCOURS, DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET DE LA COMMISSION DE CONTRAT DE PARTENARIAT

DECIDE :

- de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent, un jury de concours, une commission de délégation de service public et une commission de contrat de partenariat, visés respectivement aux articles 22 et 24 du Code des marchés publics, et L.1411-15 et L. 1414-6 du Code général des collectivités territoriales,
- à l'unanimité, de procéder à la désignation, à main levée, des membres du Conseil départemental qui siégeront au sein de ces quatre commissions,
- de fixer la composition de ces commissions comme suit :

Membres titulaires :

- Mme LAURENT Françoise
- M. BARRAL Bernard
- Mme TONIN Valérie
- M. BOCQUET Christophe
- Mme BONFANTI-DOSSAT Christine

Membres suppléants :

- M. MASSET Michel
- Mme LAMY Laurence
- M. DEZALOS Christian
- M. CONSTANS Rémi
- M. MOGA Jean-Pierre

Le remplacement d'un membre titulaire étant assuré indifféremment par l'un des suppléants,

- de prendre acte que l'assemblée délibérante pourra toujours décider de constituer une commission d'appel d'offres, un jury de concours, une commission de délégation de service public ou une commission de contrat de partenariat spécifique à un contrat si elle le juge utile.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

DECIDE :

- à l'unanimité, de procéder à la désignation, par vote à main levée, des membres du Conseil départemental et des trois représentants d'association qui siègeront au sein de la commission consultative des services publics locaux,

- de fixer la liste des membres du Conseil départemental et des trois représentants d'association au sein de la commission consultative des services publics locaux comme suit :

Membres titulaires :

- M. le président du Conseil départemental
- Mme LAULAN Hélène
- Mme LAMY Laurence
- Mme SALLES Marie-France
- Mme SUPPI Patricia
- M. MOGA Jean-Pierre

Membres suppléants :

- M. BORIE Daniel
- Mme LAURENT Françoise
- M. DREUIL Jean
- Mme BETEILLE Marie-Serge
- M. MERLY Alain

Représentants d'association :

- M. Bruno TARREAU, Délégué général de la Fédération des Oeuvres Laïques de Lot-et-Garonne (FOL 47) ou son représentant,

- Mme Marie-Christine LAVERGNE DE SERVAL, Présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales de Lot-et-Garonne (UDAF 47) ou son représentant,

- Mme Annie RICHE, Présidente de la Fédération Départementale des Familles Rurales du Lot-et-Garonne ou son représentant ;

- en application du dernier alinéa de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, de charger le président du Conseil départemental, par délégation, de saisir pour avis la commission consultative des services publics locaux des projets mentionnés par l'article précité.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 7 Avril 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Le Président du Conseil départemental Pierre CAMANI

Certifié conforme :

*Le Président du Conseil départemental,
Sénateur de Lot-et-Garonne*

Pierre CAMANI

Imprimé en mai 2015

Dépôt légal – Mai 2015